



L'Etoile de Zahlé

Association Sos Outre Mer, 13 Fbg Sébastopol, 31290 Villefranche de Lauragais - N° 17. Nov 2008

Algérie, les chrétiens dans la tourmente

Edito

Par Mohamed-Christophe Bibb

Depuis le début de l'année, et même dès septembre 2007, après le décret d'application de la loi de 2006, une réelle campagne médiatique et politique a été lancée contre les chrétiens en Algérie. Jusque-là en effet, ceux-ci étaient représentés par des étrangers de passage, ou des « résidus du colonialisme ». Les autorités algériennes, sous l'impulsion des islamistes, l'Eglise catholique s'étant soumise à cet argumentaire, considéraient qu'il n'y avait pas de chrétiens autochtones, alors qu'il en existait un petit nombre, certes, à l'Indépendance, mais que par la grâce de Dieu, il y en a bien plus depuis les années 80/90, malgré le terrorisme et le fondamentalisme importé d'Orient depuis la révolution iranienne.

C'est ce combat qui a été mené, contre tous les tenants du pouvoir, pour leur dire : si vous éditez une loi transgressive de la Constitution du pays, c'est que les chrétiens algériens existent bel et bien, et qu'il faut donc leur faire une place dans la société ; montrez ainsi que l'islam est vraiment tolérant et ouvert à toutes les religions, ainsi que vous l'affirmez partout en Occident.

Nous, qui avons quitté l'Islam, nous savons en effet, qu'on veut nous empêcher de parler, car nous sommes les seuls à pouvoir dire réellement comment sont traités les chrétiens dans les pays musulmans. Nous sommes les seuls à poser les vrais problèmes qui ne sont pas abordés dans le dialogue islamo-chrétien.

Pour nous, suivre le Christ a pour conséquence, ipso facto, de rompre, avec son passé, sa famille et sa communauté, ses certitudes morales ou spirituelles. Il est bien plus simple de rester musulman...! Les excuses sont nombreuses et faciles, pour ne pas opérer cet arrachement. Quitter l'Islam est périlleux, il se fait au risque de sa vie. Mais nous l'avons fait librement et nous l'assumons devant Dieu et devant les hommes.

Enfin, toutes ces affaires, qui ont mis les autorités algériennes et les pasteurs de l'Eglise catholique devant leurs responsabilités, ont démontré que la tolérance et le respect de son prochain, différent ou qui n'a pas la même foi, est toujours d'actualité ; qu'il ne suffit pas de l'écrire ou de le claironner mais qu'il faut apporter la preuve de ce qu'on avance : si l'islam est tolérant pourquoi persécute-t-il partout où il domine les chrétiens ?

Alors, par pitié, sœurs et frères d'Occident, accueillez et soutenez, au moins par la prière, ceux qui prennent le risque d'entrer dans l'Eglise de Jésus Christ, malgré la persécution, en dépit des sentences islamiques : l'apostasie est punie de mort !

Mohamed-Christophe Bibb

Message d'une Algérienne convertie :
« Profitez d'avoir des millions de musulmans sur votre propre sol pour leur annoncer la Bonne nouvelle sans crainte de représailles. C'est une occasion historique ! »

En Algérie : La chasse aux chrétiens est ouverte !

Pendant que l'on subventionne les mosquées en France, en Algérie on ferme les églises et on traque les chrétiens. Et cela en application d'une loi du 1^{er} Mars 2006 qui condamne de 3 à 5 ans d'emprisonnement et 500 000 dinars d'amende « *quiconque ébranle la foi d'un musulman, incite, contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion, ou en utilisant à cette fin des établissements d'enseignement, d'éducation, de santé, à caractère social ou culturel, ou institutions de formation, ou tout autre établissement ou tout autre moyen financier ; quiconque fabrique, entrepose ou distribue des documents imprimés ou métrages audiovisuels ou par tout autre moyen visant à ébranler la foi d'un musulman* ».

Ainsi, le Père Wallez, prêtre catholique d'Oran, a-t-il été condamné à un an de prison avec sursis et 200 000 dinars d'amende pour avoir « *animé un culte* » auprès de migrants camerounais. En fait, il avait prié, le lendemain de Noël, avec ce petit groupe de chrétiens camerounais, en dehors d'un lieu de culte autorisé. De même, un médecin algérien a été condamné à ans de prison ferme pour avoir utilisé des médicaments et du matériel médical du centre de santé publique dans lequel il travaille. Le directeur d'une école primaire a été faussement accusé d'utiliser son établissement à des fins d'évangélisation. Trois responsables protestants ont été condamnés à 3 ans de prison et 500 000 dinars d'amende, sur simple dénonciation, pour « *injures contre la religion et la personne du Prophète* ». Hugh Johnson, ancien président de l'Eglise protestante d'Algérie, a été condamné à une expulsion du territoire algérien. Agé de 74 ans, il vivait en Algérie depuis 45 ans. Les évêques d'Algérie, après avoir en vain entrepris une démarche auprès du ministre des affaires religieuses, Bouabdallah Ghlamallah, pour tenter de faire annuler cette décision, ont exprimé dans une lettre ouverte « *l'inquiétude de la communauté catholique face aux obstacles et aux difficultés auxquelles se heurtent les chrétiens d'Algérie* ». Ces mêmes évêques constatent que de plus en plus

fréquemment, les visas d'entrée en Algérie sont refusés à des membres de congrégations religieuses.

Faute d'autorisation officielle, 8 temples protestants se sont vus notifier l'ordre de cesser toute activité.

Bien d'autres exemples pourraient être cités, comme celui de la jeune Habiba Kouider, arrêtée pour avoir transporté une dizaine de bibles dans ses bagages. N'oublions pas non plus que depuis 1994, 19 membres de l'Eglise catholique ont été assassinés en Algérie, parmi lesquels les 7 moines de Tibbhérine.

Cette loi algérienne est, bien entendu, contraire à la charte des droits de l'homme, signée par l'Algérie. Des personnalités algériennes ont eu le courage de s'élever contre ces persécutions dont sont victimes les chrétiens dans leur pays en publiant un appel, sans précédent, pour la tolérance et le respect des libertés. Parmi elles, notre ami l'écrivain Boualem Sansal (1). Elles dénoncent le harcèlement des chrétiens pour « *délit de prière* » et expriment leur « *solidarité avec la communauté chrétienne d'Algérie, cible de mesures aussi brutales qu'injustifiées* ».

On estime à environ 25 000 le nombre actuel des chrétiens en Algérie, protestants et catholiques, sachant que beaucoup se gardent de faire étalage de leur conversion. Le réveil de la chrétienté en Kabylie semble particulièrement visé par les autorités algériennes. En effet, depuis une dizaine d'années, les Kabyles renouent avec ce qui fut leur religion originelle, avant la colonisation arabe qui amena l'Islam en Afrique du nord. N'oublions pas que Saint Augustin, ainsi que sa mère Sainte Monique, étaient des berbères !

En France, notre ami Mohamed-Christophe Bibb mène inlassablement le combat pour la liberté de conscience des chrétiens d'Algérie, notamment dans le cadre de la fraternité Notre Dame de Kabylie (2). Parmi les projets de la fraternité : la traduction d'un résumé de la bible en Kabyle et un pèlerinage à Bône, la ville de Saint Augustin.

Comme tous les chrétiens d'Orient, ceux d'Algérie doivent aujourd'hui se battre ou se cacher pour pratiquer leur religion. Alors que nos églises d'Europe sont de plus en plus désertées au profit du culte omniprésent de la

Consommation, l'islam progresse à grands pas et avec détermination dans nos pays. Les plus pessimistes prédisent que notre tour viendra de devoir nous cacher ou nous battre. Une chose est certaine, il est grand temps d'ouvrir les yeux et de manifester notre soutien à ceux qui sont persécutés pour leur foi.

(1) Son dernier roman « Le village de l'Allemand » (Ed. Gallimard est un réquisitoire implacable contre l'islamisme.

(2) Site Internet : www.notredamedekabylie.net

En Afrique noire aussi

Jacques Villard, adhérent de Sos Outre Mer, dont il fut aussi membre du conseil d'administration, préside aujourd'hui le mouvement Africapax. A ce titre, il se rend fréquemment au Togo pour des actions humanitaires et pour soutenir la candidature de son ami Agbéyomé Messan Kodjo à la présidence de la république togolaise. C'est e là-bas que Jacques nous a adressé le message suivant : « *L'islam est en progression rapide dans le monde et en particulier en Afrique subsaharienne. Les organisations islamistes donnent de l'argent pour construire une maison, ouvrir un commerce, bâtir un lieu de culte, une école, ouvrir un cimetière, enterrer les morts, etc. Je ne cesse d'informer le gouvernement français sur cette approche. C'est peine perdue. Nous aurons le châtiement que nous méritons ! Pour ma part, j'ai pris mon bâton de pèlerin pour aider mon frère en Dieu, Kodjo, catholique fervent, à prendre le pouvoir démocratiquement au Togo.* »

Observatoire de l'islamisation

(extrait d'un rapport de mai 2008)

Alors que l'Algérie s'est engagée à financer la grande mosquée de Marseille à hauteur d'un million d'euros, elle vient de fermer dix églises protestantes depuis le mois de janvier. Le ministre algérien des affaires religieuses a affirmé au journal l'Expression : « *J'assimile l'évangélisation au terrorisme* ». Par contre, il a trouvé normal, en février dernier, d'envoyer 29 imams et deux femmes prédicatrices pour encadrer des mosquées en France. Le caricaturiste algérien Dilem notait pertinemment, il y a quelques années : « *On*

s'indigne de l'évangélisation de la Kabylie mais on trouve parfaitement normal que des imams islamisent toute la banlieue en France ! ». Il est impossible pour les prêtres français d'obtenir des visas pour l'Algérie à l'image de l'évêque de Pontoise Mgr Riocreux qui s'est vu refuser une visite à la communauté catholique d'Algérie en Mars 2008. Aucun média français n'a soulevé le scandale.

Mohamed-Christophe sur KTO

La chaîne de télévision KTO a diffusé à plusieurs reprises une émission de 26 minutes sur les chrétiens d'Algérie dans le magazine *Eglises du monde*. L'invité en était Mohamed-Christophe Bibb, fondateur de Notre Dame de Kabylie. Loin de la langue de bois habituelle sur ce sujet, il a rappelé que « *l'islam s'est construit contre le christianisme* » et qu'en Afrique du nord, les premiers colonisateurs furent les Arabes. Il a surtout demandé que le gouvernement algérien cesse de s'ingérer dans la foi de ses ressortissants chrétiens.

Retrouvez
Sos Outre Mer sur
Internet



Le site nouveau est
arrivé !

www.sosoutremer.org

A bientôt sur la toile ??

Communiqué :

Maison Notre Dame des dons pour l'enfant heureux (antenne française)

Comme vous le savez certainement, le nombre d'enfants recueillis par Sœur Virginie varie d'une année sur l'autre. Il est actuellement supérieur à cent. A chaque rentrée scolaire, beaucoup de nouveaux arrivent et d'autres nous quittent. C'est le cas de ceux qui se marient ou qui partent pour aider leur famille, quand celle-ci existe, ou encore qui s'en vont « voler de leurs propres ailes ». Ne soyez donc pas étonnés s'il arrive que votre filleul(e) quitte la maison. C'est une évolution normale et même souhaitable.

Si vous entreteniez avec l'enfant une relation personnelle, votre parrainage changera de nature et deviendra une simple relation privée entre lui et vous. Mais dès lors qu'un jeune quitte la Maison, le parrainage qui avait été conclu avec celle-ci n'existe plus puisque le principe du parrainage a pour but essentiel d'aider la maison à travers un enfant. Certains, pour qui la relation avec l'enfant était moins étroite, s'étonneront peut-être de constater qu'après le départ du jeune de la Maison, ils ne savent plus rien de lui. En fait, la réglementation des associations nous interdit de donner l'adresse des parrains pour des raisons de protection des mineurs.

Si vous vous trouvez dans ce cas de départ d'un enfant de la Maison, sachez que vous ferez toujours partie, si vous le souhaitez, des membres de la grande famille de Sœur Virginie. Et pour concrétiser ce lien, trois formules vous sont proposées :

1- Parrainer un autre enfant, en versant pour cela chaque mois 50 € ou plus;

2- Parrainer toute la Maison, en versant 30 € ou plus chaque mois;

3- Devenir Membre bienfaiteur de la Maison en envoyant ponctuellement la somme qui vous convient.

Quel que soit votre choix, il constituera une aide précieuse pour Sœur Virginie et ses enfants.

Nous vous remercions vivement d'avoir soutenu la Maison jusqu'à présent et nous espérons que vous continuerez à le faire d'une façon ou d'une autre.

Nous vous assurons de nos prières et de nos plus amicales pensées et vous prions de croire, cher parrain, chère marraine, à l'expression de notre fraternel dévouement

Sœur Lydia

Pour tout renseignement, s'adresser à Sœur Lydia Obegi (Tel : 01 47 85 79 87) ou à Sos Outre Mer.

Nouvelles de la Maison



Le 16 août: Huit enfants de la maison ont fait leur communion solennelle chez les Sœurs carmélites de Harissa.

Mais à côté des ces événements heureux, le mois d'août a également été marqué par d'autres, plus tristes voire même dramatiques, et en particulier par le décès du bébé de Rana, une grande fille de Maman Virginie partie vivre en Belgique après son mariage, il y a quelques années.

Un enfant de 5 ans a fait une chute de balançoire et s'est blessé au front, ce qui a nécessité une trentaine de points de suture.

La petite Rita a été très malade après avoir contracté un virus. Elle s'est, heureusement, bien rétablie depuis.

Toujours pendant l'été, Sœur Virginie a dû acheter des citernes pour y stocker l'eau nécessaire au remplissage des petites piscines de la garderie. En effet, l'alimentation de la maison en eau potable s'avérait insuffisante pour cet usage.

Le 27 septembre, c'était la rentrée scolaire des petits et le 7 octobre, celle des grands qui vont au collège. Les enfants sont répartis dans de nombreuses écoles ce qui complique le transport. Sœur Virginie a choisi de mettre tous ses enfants dans des écoles privées, dont le niveau est très supérieur à celui du public, afin de leur donner les meilleures chances de réussir leurs études.

Le 9 octobre : Une émotion joyeuse agite la Maison qui fête l'arrivée du nouveau car acheté grâce à l'aide de Sos Outre Mer !

Le 18 octobre à 16h : Inauguration et bénédiction par l'Evêque de Zahlé du bâtiment des garçons dont Sœur Virginie a enfin pu achever les travaux cet automne.

Le car est arrivé !



Tout neuf et rutilant !



On est impressionné de monter dedans...



Aujourd'hui, on est heureux d'aller à l'école !



Pas de panique, chacun pourra monter !



Le sourire des enfants : le plus beau Merci !



Joseph, le chauffeur, est tout aussi fier !



Le soir, il dort dans la cour de la maison et ainsi, on peut encore le voir par la fenêtre !



Appel à cotisations

L'année 2009 approche. Merci de penser à renouveler votre adhésion à Sos Outre Mer, si ce n'est pas déjà fait. Les cotisations reçues depuis le mois d'octobre comptent pour 2009. Alors, inutile d'attendre !

Rappel des tarifs (inchangés) :

Membre actif : 10 €

Membre bienfaiteur : 50 €

Merci d'adresser votre chèque à Sos Outre Mer, 13 Fbg Sébastopol, 31290 Villefranche de Lauragais, en précisant «Cotisation 2009», et merci de nous aider à recruter de nouveaux adhérents !

Le bâtiment des garçons



Sœur Virginie a pu enfin terminer les travaux d'extension de sa maison avec ce bâtiment pour tous les grands garçons (voir P. 4 « Nouvelles de la Maison »).

Un seul inconvénient, il n'y a presque plus de cour...mais il fallait choisir et Sœur Virginie a bien choisi !

Un coffret de Noël



La société *Expressions fermières* a décidé de soutenir l'opération « Un car pour le Liban » lancée par Sos Outre Mer. Ainsi, pour chaque commande mentionnant le code « Liban » dans la case Remise, 5% du montant de la commande sont versés à notre association (offre valable sur l'ensemble du catalogue : vins, foie gras, tapas, miels, confitures, etc.).

De plus, *Expressions fermières* propose un coffret spécial sur lequel 15 € sont versés à Sos Outre Mer. Ce coffret comprend :

*Le CD de 9 chansons co-produit par Sos Outre Mer au profit de l'enfance en détresse ;
Une bouteille de St Chinian AOC rouge ;
Une boîte de cou de canard farci au foie gras ;
Une boîte de rillettes de porc noir de Bigorre ;
Un pot de miel de Gascogne
Une boîte de bonbons au miel et à l'eucalyptus.*

Tous ces produits de qualité proviennent de petits producteurs fermiers du Sud Ouest et ne sont pas commercialisés en grande surface.

Pour ceux qui ont accès à Internet :

www.expressions-fermieres.com

Pour les autres :

Le catalogue ou tout autre renseignement peuvent être demandés par téléphone au :

05 62 71 13 82